



ADRIEN DOLIMONT

MINISTRE WALLON DU BUDGET, DES FINANCES,
DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DES AÉROPORTS

Namur, le 5 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Infrastructures sportives wallonnes : 9 nouveaux dossiers et 6 promesses fermes

Dans le cadre de la deuxième analyse trimestrielle des dossiers pour l'année 2022, le Ministre des Infrastructures sportives a marqué un accord de principe sur neuf dossiers au stade avant-projet et six dossiers ont bénéficié d'une promesse ferme de subvention.

Pour rappel, ces subsides, attribués tous les trimestres, permettent de développer et d'entretenir les infrastructures sportives en respectant des critères tels qu'une charte éthique, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la construction attentive à la performance énergétique et l'utilisation de matériaux durables, ... Le nouveau décret a permis, notamment, de simplifier les procédures et de limiter les frais à engager en amont de l'obtention d'une subvention.

Une promesse ferme pour six dossiers

Six dossiers ont bénéficié d'une promesse ferme de subvention lors de cette deuxième analyse trimestrielle de l'année.

COMMUNE	BENEFICIAIRE	PROVINCE	OBJET	SUBSIDE
La Hulpe	Tennis Club La Hulpe	Brabant Wallon	Rénovation d'une partie des infrastructures sportives	129.613,00 €
Jurbise	AC de Jurbise	Hainaut	Création d'une aire de street workout	23.390,00 €
La Louvière	AC La Louvière	Hainaut	Renouvellement du terrain de hockey à Saint-Vasst	651.890,00 €
Bouillon	AC Bouillon	Luxembourg	Création d'une aire multisports à Corbion	86.170,00 €
Saint-Ode	AC ST-Ode	Luxembourg	Relighting terrain de football de Tilet	14.260,00 €
Andenne	RCA Andennaise	Namur	Remplacement de la chaudière, démolition des anciennes installations et clôture du site au Stade Pappa	71.140,00 €

**ADRIEN DOLIMONT**

MINISTRE WALLON DU BUDGET, DES FINANCES,
DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DES AÉROPORTS

Un accord de principe sur 9 dossiers

Le ministre des Infrastructures sportives a également marqué un accord de principe sur 9 dossiers au stade avant-projet. Afin de limiter les dépenses en amont de l'obtention d'une subvention, les dossiers nécessitant l'intervention d'un auteur de projet font à présent l'objet d'un accord de principe. Sur base de ce dernier, les porteurs de projets peuvent alors poursuivre leur dossier en ayant la garantie d'obtenir une promesse ferme de subside après validation de leur dossier technique et vérification des disponibilités budgétaires.

COMMUNE	BENEFICIAIRE	PROVINCE	OBJET	SUBSIDE PROVISoire
Ottignies-Louvain-La Neuve	ASBL "Plaine des Coquerées"	Brabant Wallon	Pôle sportif de Limelette (éclairage plus aux normes des différentes fédérations)	23.180,00 €
Mont Saint Guibert	Commune de Mont Saint Guibert	Brabant Wallon	Création d'un espace multisports à Corbais	122.260,00 €
Mouscron	IEG	Hainaut	Aménagements divers au pôle football du centre sportif de la Barrière Leclercq	2.430.280,00 €
Namur	ASBL "Tennis de la Citadelle"	Namur	Remplacement de la bulle saisonnière et de ses équipements	161.690,00 €
Etalle	Commune de Etalle	Luxembourg	Création d'une aire multisports à Fratin	149.500,00 €
Herbeumont	Commune de Herbeumont	Luxembourg	Construction d'une infrastructure de quartier à Gribomont	180.675,00 €
Libin	ASBL "Libin Sport"	Luxembourg	Rénovation de l'éclairage des deux terrains de football à Ochamps	75.260,00 €
Musson	Commune de Musson	Luxembourg	Construction d'une piste de pumptrack	56.240,00 €
Chaufontaine	ASBL "Embours Hockey Club "	Liège	Construction d'un second terrain et d'un club house	1.186.500,00 €

Contact :

Stéphanie Wyard | Porte-parole d'Adrien DOLIMONT
0473/80.66.47 – stephanie.wyrd@gov.wallonie.be